



UNIVERSITÉ DE NANTES

UFR Lettres et Langages
Département de Philosophie – Faculté de médecine



Centre Atlantique de Philosophie



UMR INSERM 1246

Master 1 Éthique

Année universitaire 2017-2018

Présentation des cours

Premiers éléments bibliographiques



Sommaire

Organisation du master	p. 3
Commission de recrutement.....	p. 4
Equipe enseignante	p. 5
Enseignements du Master 1 (étudiants hors filières santé)	p. 8
Etudiants des filières santé	p. 9
Enseignements du Master 1 (étudiants des filières santé)	p. 10
Présentation des cours	p. 11

Le responsable du Master Ethique :

LARDIC Jean-Marie – *Directeur de l'UFR de philosophie* (bureau 129, UFR de Philosophie) jean-marie.lardic@univ-nantes.fr

Le responsable du parcours « Autonomie, Responsabilité, Soin »

DURAND Guillaume (bureau 129, UFR de Philosophie) tel. 02 53 52 22 71
guillaume.durand@univ-nantes.fr

La responsable du parcours « Autonomie, Décisions, Pratiques »

BONNAUD-ANTIGNAC Angélique angelique.bonnaud@univ-nantes.fr

Les étudiants peuvent rencontrer les enseignants en prenant rendez-vous avec eux par courriel

Secrétariat (bureau 109.2) SPREUTELS Isabelle

Tél. : 02.53.52.22.57 Courriel : secretariat.philosophie@univ-nantes.fr

Commission de recrutement

Jean-Marie Lardic, *Président de la Commission*

Angélique Bonnaud Antignac, *Vice-Présidente de la Commission*

Gilles Berrut

Renaud Clément

Guillaume Durand

Gilles Guihard

Nathalie Angéle-Halgand

Miguel Jean

Frédéric Le Blay

Marc Le Fort

Julien Nizard

Philippe Tessier

Equipe enseignante

Gilles Berrut, Professeur des universités - Praticien hospitalier, Chef de service, Chef du pôle hospitalo-universitaire (PHU) 9 de gérontologie clinique, CHU et faculté de médecine de Nantes, mail : gilles.berrut@chu-nantes.fr

Denis Berthiau, Maître de conférences HDR en Droit, Université Paris-Descartes, Membre du laboratoire Ethique, politique et Santé (EA 4569). Spécialité : droit de la biomédecine. Mail : denis.berthiau@sfr.fr

Angélique Bonnaud Antignac, Professeur des universités en psychologie SPHERE (UMR INSERM 1246), faculté de médecine de Nantes. Membre fondateur de la Consultation d’Ethique Clinique (CEC) du CHU de Nantes et de l’Institut de Cancérologie de l’Ouest – Responsable du Département de Psycho-Oncologie de l’Institut de Cancérologie de l’Ouest, Centre René Gauducheau. Mail : angelique.bonnaud@univ-nantes.fr

Renaud Clément, Maître de conférences des universités - praticien hospitalier, chef de service de médecine légale, unité médico-judiciaire (UMJ), institut médico-légal (IML), CHU et faculté de médecine de Nantes, mail : renaud.clement@univ-nantes.fr

Guillaume Durand, Maître de conférences en Philosophie (Bioéthique, Ethique médicale et clinique, Philosophie de la médecine), à l’Université de Nantes - ESPE, CAPHI (EA 2163), Chercheur résident USR 3491 - CNRS - MSH Ange Guépin, membre de la Consultation d’Ethique Clinique (CEC) du CHU de Nantes et de l’Hôpital Mutualiste Jules Verne, mail : guillaume.durand@univ-nantes.fr

Sonia Desmoulin-Canselier, docteur en droit et chargée de recherche CNRS, rattachée au laboratoire Droit et Changement Social (UMR 6297 CNRS/Université de Nantes) et associée à l’Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne (UMR 8103 CNRS/Université Paris 1): sonia.desmoulin-canselier@univ-nantes.fr

Annie Dussuet : Maître de conférences HDR en sociologie, UMR 6025 Centre Nantais de Sociologie (CENS), mail : annie.dussuet@univ-nantes.fr

Michèle Favreau, Maître de Conférences en économie, co-directrice du Département d’économie, Faculté de droit, d’économie et de gestion, Université d’Angers. Mail : Michele.Favreau@univ-angers.fr

Gilles Guihard, Maître de conférences, Inserm UMR 1087 / CNRS UMR 6291 Unité de recherche de l’institut du thorax, département de physiologie, Faculté de médecine de Nantes, mail : gilles.guihard@univ-nantes.fr

Nathalie Angéle-Halgand, Maître de Conférences HC HDR, Responsable du Département de Management de la Santé, Faculté de Médecine de Nantes, mail : nathalie.angele-halgand@univ-nantes.fr

Miguel Jean, Maître de conférences des universités - praticien hospitalier, responsable du Conseil Interdisciplinaire d’Ethique, Chef de service de la Consultation d’Ethique Clinique (CEC), CHU et faculté de médecine de Nantes : miguel.jean@chu-nantes.fr

Jean-Marie Lardic, Professeur des Universités à l'université de Nantes, directeur de l'UFR Lettres et langages. Membre du CAPHI (EA 2163) et associé au CREN (EA 2661), membre de la consultation d'éthique clinique et du CIDE du CHU de Nantes, du Conseil d'Orientation de l'Espace Ethique Régional des Pays de la Loire ainsi que du Conseil scientifique et éthique du Gérontopole des Pays de Loire. Mail : jean-marie.lardic@univ-nantes.fr

Frédéric Le Blay : Maître de conférences en Langues et Littératures Anciennes à l'Université de Nantes, Département des Lettres Anciennes, Chercheur au Centre François Viète (Epistémologie, Histoire des sciences et des techniques). Domaines d'expertise : histoire de la médecine, cosmologies, physique et météorologie anciennes. Carnet de recherche en ligne : <https://leblay.hypotheses.org>
mail : frederic.le-blay@univ-nantes.fr

Marc Le Fort, Praticien hospitalier, chef du service médecine physique et réadaptation neurologique, CHU de Nantes, mail : marc.lefort@chu-nantes.fr

Philippe Le Gall, Professeur d'économie, co-directeur du Département d'économie, Faculté de droit, d'économie et de gestion, Université d'Angers. Mail : philippe.legall@univ-angers.fr

Sandra Mercier, Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier dans le service de génétique médicale du CHU de Nantes, affiliée à l'équipe de thérapie génique UMR1089.

Eric Mondielli : Directeur du master 2 de droit international et européen des droits fondamentaux (M2DIEDF), Directeur du Centre d'études et de recherches en droit européen de la santé (CERDES) de Nantes, Membre du laboratoire Droit et Changement Social (DCS) UMR 6297, mail : eric.mondielli@univ-nantes.fr

Jean-Marc Mouillie : Maître de Conférences HC en philosophie, Dr du Département de sciences humaines, UFR Santé, Université d'Angers. Mail : jean-marc.mouillie@univ-angers.fr

Grégory Munoz, Maître de conférences en Sciences de l'éducation, CREN (EA 2661). Mail : gregory.munoz@univ-nantes.fr

Julien Nizard, Professeur des universités - Praticien hospitalier, Chef du centre fédératif douleur, soins palliatifs et de support, éthique clinique, Président du comité de lutte contre la douleur et développement des soins palliatifs (CludSP), Coordinateur du centre territorial fédératif de traitement de la douleur de Loire-Atlantique, CHU et faculté de médecine de Nantes, mail : julien.nizard@chu-nantes.fr

Brigitte Perrouin-Verbe, Professeur des universités-praticien hospitalier, directeur du PHU 10 : médecine physique et réadaptation, CHU et faculté de médecine de Nantes, mail : brigitte.perrouinverbe@chu-nantes.fr

Véronique Rachet-Darfeuille, Docteur en Droit et titulaire du DEA de droit privé général de l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne, Me RACHET-DARFEUILLE est Avocat au Barreau de Nantes et a fondé un cabinet qui exerce exclusivement son activité en droit de la santé et du handicap. Mail : vr@vr-avocats.fr

Antony Taillefait, Professeur de droit public à l'Université d'Angers. Président du comité d'orientation de l'Espace de réflexion éthique des Pays-de-la-Loire (ARS Pays de la Loire). Mail : antony.taillefait@univ-angers.fr

Philippe Tessier, Maître de conférences en économie de la santé, SPHERE (UMR INSERM 1246), faculté de médecine de Nantes, membre de la Consultation d’Ethique Clinique (CEC) du CHU de Nantes, mail : philippe.tessier@univ-nantes.fr

Stéphane Tirard, Professeur d'épistémologie et d'histoire des sciences, Centre François Viète d'histoire des sciences et des techniques (EA 1161), Faculté des sciences et des techniques de Nantes. Mail : stephane.tirard@univ-nantes.fr

Bryn Williams-Jones, Full Professor and Director of the Bioethics Program, Department of Social and Preventive Medicine, School of Public Health, Université de Montréal, mail : bryn.williams-jones@umontreal.ca

SEMESTRE 1

Tronc commun

- UE 11 : Fondements historiques et philosophiques (10 ECTS)
« L'Éthique : fondements philosophiques » (20h CM)
« Fondements historiques de l'éthique médicale » (18h TD)
- UE 12 : Fondements juridiques 1 (5 ECTS)
« Particularismes de la norme juridique et approche juridique de la personne » (10h CM, 10h TD)
- UE 15 : Psychologie et économie de la santé (5 ECTS)
« Éthique de la prise en charge individuelle et collective des maladies chroniques » (21h CM)

Parcours Autonomie Responsabilité Soins

- UE 13 Compléments théoriques (10 ECTS)
« Approches sociologiques du vieillissement » (24h CM avec DU Gérontologie)
« Public Health Ethics » Université de Montréal (6h CM en anglais)

OU

Parcours Autonomie Décisions Pratiques

- UE 14 : Orientations pratiques (10 ECTS)
« Communication et pédagogie en Santé » (50h)
« Management de la santé » (60h)

SEMESTRE 2

- UE 21 : Fondements épistémologiques (12 ECTS)
« Fondements de l'éthique biomédicale en Amérique du Nord » (20h CM)
« Histoire des Sciences et des Techniques : Sciences de la Vie » (24h CM)
- UE 22 : Fondements juridiques 2 (6 ECTS)
« Bioéthique et droits fondamentaux » (10h TD)
« Responsabilités » (10h TD)

Etudiants des filières santé

Cette page s'adresse spécifiquement aux étudiants des filières santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, vétérinaire, idHEO).

Organisation des enseignements

Les enseignements sont dispensés par semestre sous forme d'Unités d'Enseignement Fondamentaux (UEF), qui constituent le tronc commun de la formation, et des Unités d'Enseignement Complémentaires (UEC) qui sont propres aux deux parcours parmi lesquels l'étudiant peut choisir :

- Parcours « Autonomie Responsabilité Soins » (ARS)
- Parcours « Parcours Autonomie Décisions Pratiques » (ADP)

Une partie des enseignements s'effectue de manière mutualisée avec les étudiants hors des filières santé qui suivent le master Ethique.

Le Travail d'Études et de Recherche (TER)

Le TER s'appuie sur un stage d'un mois (140h) et il est validé par la rédaction d'un court mémoire (une quinzaine de pages) et par une soutenance orale.

Vous devez penser à retirer une convention de stage et à prendre contact rapidement avec les enseignants du master pour envisager des terrains de stage.

Validation du Master 1

La validation du Travail d'Études et de Recherche (TER) est une condition obligatoire pour la validation du Master 1 Ethique. Les conditions de validation (60 ECTS) sont les suivantes :

MASTER 1 éthique	Crédits ECTS
Unités d'Enseignements Fondamentaux (UEF), tronc commun	
UEF 11	10
UEF 15	5
UE (parcours ARS ou ADP)	
UEC 13 ou UEC 14	9
UEF Travail d'Étude et de Recherche (TER)	12
Validation 4 ^{ème} année (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, vétérinaire, idHEO)	24

Sont concernés : étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, vétérinaire, idHEO.

SEMESTRE 1

Enseignement du tronc commun : 2 UE obligatoires

- UE 11 : Fondements historiques et philosophiques (10 ECTS)
« L'Éthique : fondements philosophiques » (20h CM)
« Fondements historiques de l'éthique médicale » (18h TD)
- UE 15 : Psychologie et économie de la santé (5 ECTS)
« Éthique de la prise en charge individuelle et collective des maladies chroniques » (21h CM)

Parcours « Autonomie Responsabilité Soin » (ARS)

- UE 13 : Compléments théoriques (9 ECTS)
« Approches sociologiques du vieillissement » (24h CM avec DU Gérontologie)
« Public Health Ethics » (6h CM, Université de Montréal, en anglais)

OU

Parcours « Parcours Autonomie Décisions Pratiques » (ADP)

- UE 14 : Orientations pratiques (9 ECTS)
Un cours au choix parmi
« Communication et pédagogie en Santé » (50h)
« Management de la santé » (60h)

SEMESTRE 2

Travail d'Etude et de Recherche (TER)

- UE 23 - Mémoire écrit et soutenance TER (12 ECTS)
Associé à un stage de 140h (1 mois)

UE 11 : Fondements historiques et philosophiques

« L'Éthique : fondements philosophiques », J-M LARDIC (20h CM)

L'évolution de la médecine constitue un objet central pour la réflexion éthique contemporaine. Il en va en effet de pratiques et de techniques par lesquelles l'homme détermine sa vie et l'usage de son corps. La recherche de normes concernant l'action des praticiens et garantissant aux patients le traitement et le soin appropriés à leur statut, dans le respect de leur liberté, exige entre les sujets concernés une entente et l'élaboration de règles de conduite adaptées aux divers cas et à la nouveauté des techniques médicales. Loin donc d'une application de principes appliqués à partir de valeurs morales évidentes ou de présupposés idéologiques, les normes éthiques témoignent d'une créativité et s'inscrivent dans un contexte sociétal, culturel et historique. Mais au lieu de relativiser les règles, cette pratique normative fait justement émerger l'affirmation, la préservation et l'accroissement de la liberté comme un critère auquel rapporter toute technique, rappelant d'ailleurs que la volonté de l'homme de maîtriser son destin est intrinsèque à l'art médical même. Logique éthique et logique médicale convergent donc pleinement.

Nous évoquerons d'abord les discussions actuelles sur le cadre normatif, en précisant les termes utilisés dans les débats à ce propos. Selon l'articulation des exigences universelles et de la particularité des cas, se définiront ainsi les termes de lois, règles, principes, normes, maximes. Seront rappelées alors les grandes thèses actuelles, notamment celle de l'Éthique de la Discussion de Habermas, qui a tant contribué à remettre au premier plan les questions normatives.

Nous montrerons ensuite le sens, plus complexe qu'on ne le croit souvent, des concepts toujours utilisés pour justifier les décisions en éthique de la santé, à savoir notamment l'autonomie, la dignité, ou encore la justice. Il s'agira de clarifier les sens philosophiques – souvent sous-jacents, parfois divergents, qu'ils recouvrent, afin de garantir la pleine compréhension de leur usage et leur pertinence pour éclairer les situations.

Enfin, nous référant aux belles ressources nantaises dans le domaine de la recherche comme de la pratique médicales, notamment la Consultation d'Éthique Clinique (CEC) du CHU, nous envisagerons un certain nombre de cas paradigmatiques, par exemple en ce qui concerne la génétique et la médecine de la reproduction, les problèmes liés à la vieillesse et la fin de vie, ou encore les transplantations d'organes. Les participants au séminaire seront amenés à étudier les cas, et, simulant une séance de la CEC du CHU, pourront exprimer un avis, expérimentant en quelque sorte la pratique normative elle-même. Ils pourront alors réfléchir au mieux sur les exigences du discours éthique et la redéfinition contemporaine de sa nature et de son usage, profondément interdisciplinaires, voire transdisciplinaires, seule l'articulation complexe des discours en Sciences Humaines et disciplines de Santé permettant d'exprimer, dans leur riche coopération, la complexité qui est celle, d'abord, de l'humain.

Bibliographie :

La liste, sommaire, sera complétée, en début d'année, en fonction des centres d'intérêt privilégiés des étudiants, et d'une actualité, toujours changeante dans ce domaine, selon les cas ou les travaux émergents.

-Beauchamp Tom, Childress James, Principes d'éthique biomédicale, Belles Lettres, Paris, 2007

-Bongrand Pierre-Charles, L'expérimentation sur l'homme, présentation A. Fagot-Largeault et P Amiel, IGR Presses, Villejuif, 20

-Durand G et Jean M. (dir.) L'autonomie à l'épreuve du soin, Editions nouvelles Cécile Defaut, Nantes, 2015

-Gateau V. Pour une philosophie du don d'organes, Vrin, Paris, 2009

- Habermas Jürgen, *L'Éthique de la discussion*, Flammarion, Paris, 1999
- Habermas Jürgen, *L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral ?* Gallimard, Paris, 2002
- Lardic Jean-Marie, Durand Guillaume (dir.) *L'éthique clinique et les normes*, Editions nouvelles Cécile Defaut, Nantes, 2013
- Collectif publié par le CHU de Nantes, comme compte rendu du colloque du 13 octobre 2011 : *Éthique et don d'organes*
https://www.chu-nantes.fr/medias/fichier/chu-colloque131011_1373888032644-pdf

« Fondements historiques de l'éthique médicale », F. Le BLAY (18h TD)

On s'efforcera de mettre en évidence ce qui caractérise en propre la profession médicale dans le monde occidental, le lien indissoluble établi dès les origines entre maîtrise d'un certain savoir et respect d'une déontologie. À partir du moment où la médecine commença à se constituer comme un savoir et une pratique codifiés, c'est-à-dire en Grèce au Ve siècle avant l'ère chrétienne, les enjeux éthiques et sociaux de sa pratique furent inscrits dans l'apprentissage et la formation du praticien. Le célèbre *Serment* attribué à Hippocrate est le texte emblématique de cette conception mais c'est l'ensemble du corpus théorique de la médecine antique qui contribue à définir très tôt les contours et les principes d'une éthique propre à la profession.

On se proposera donc d'étudier l'héritage et la permanence de ces principes fondateurs, leur évolution à travers l'histoire ainsi que leur valeur socio-culturelle. À travers cette lecture historique, on s'attachera à établir les distinctions qu'il convient de marquer entre morale, éthique et déontologie.

Conseils de lecture :

H. FLASHAR & J. JOUANNA (dir.), *Médecine et morale dans l'Antiquité, Entretiens sur l'Antiquité Classique, XLIII*, Fondation Hardt, Vandoeuvres-Genève, 1997.

M. D. GRMEK, *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 4 volumes, Seuil, Paris, 1995 (se concentrer sur le volume I : Antiquité et Moyen Âge pour ce cours).

M. D. GRMEK, *Le chaudron de Médée. L'expérimentation sur le vivant dans l'Antiquité*, Coll. Les empêcheurs de penser en rond, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, Paris, 1997.

J. LAGRÉE, *Le médecin, le malade et le philosophe*, Bayard, Paris, 2002.

D. LECOURT (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, PUF, Paris, 2004 :

Articles « Alexandrie (école d') », « Code de déontologie », « Critiques de la médecine », « Empirisme », « Gréco-romaines (Écoles) », « Hippocratisme », « Secret médical », « Serment d'Hippocrate », « Vivisection ».

UE 12 : Fondements juridiques 1

« Particularismes de la norme juridique et approche juridique de la personne », V. RACHET-DARFEUILLE, S. DESMOULIN-CANSELIER (10h CM – 10h TD)

Le droit est parfois présenté comme « un autre monde ». Une rapide introduction à ses modes de raisonnement permettra d'en percevoir les spécificités et de distinguer la norme juridique des normes éthiques ou morales pour mieux saisir les notions et les règles du droit des personnes. En effet, si la notion juridique de personne puise aux sources du droit romain, le droit n'a pu rester imperméable aux avancées majeures des connaissances scientifiques et médicales. Le corps humain a vu son statut profondément modifié, tandis que les conceptions des catégories antagonistes de personne et de chose en étaient bouleversées. De l'embryon au cadavre, une même réalité biologique peut relever de qualifications juridiques différentes, tandis que les produits du corps humains et les informations relatives à la personne se voient reconnaître un régime spécifique.

La démultiplication des interventions médicales sur les corps et la pénétration dans l'identité génétique des personnes rend d'autant plus cruciale la question du droit à être pleinement informé (actes de soins, de prévention ou d'investigation). Les modes d'expression de la volonté des personnes à disposer de leur corps a connu des aménagements juridiques importants (consentement présumé, directives anticipées, personne de confiance, etc...).

Conseils de lecture

Verbo « La personne » in Judith Rochfeld, *Les grandes notions du droit privé*, PUF collection Thémis droit, 2011, pp. 9-73

Jean-Pierre Baud, *L'affaire de la main volée. Une histoire juridique du corps*, Le Seuil 1993 (243 p.).

R. Libchaber, « Réalité ou fiction ? Une nouvelle querelle de la personnalité est pour demain », *Revue trimestrielle de droit civil* 2003, p. 170.

Florence Bellivier, *Droit des personnes*, LGDJ collection Domat droit privé, 2015 (287 p.).

UE 15 : Psychologie et économie de la santé

« Éthique de la prise en charge individuelle et collective des maladies chroniques », A. BONNAUD, Ph. TESSIER (21h CM)

Cette UE multidisciplinaire associe psychologie et économie de la santé pour présenter et analyser les principaux ressorts éthiques de la prise de décision en santé aux niveaux individuel (la relation singulière soignant-soigné) et collectif (les décisions de politiques de santé et d'utilisation des ressources). Plus précisément, il s'agira de mettre en évidence et d'identifier les aspects éthiques des choix de prise en charge des maladies chroniques. Ces aspects seront traités notamment au regard des questions éthiques que soulève l'adaptation des patients à des problèmes de santé chroniques et les impacts de ce processus sur leur santé perçue. Le caractère multidisciplinaire du cours a vocation à montrer la complémentarité des réflexions éthiques aux différents niveaux de prise de décision en santé. L'enjeu de cette UE est d'amener les étudiants à prendre conscience et à pouvoir porter un regard critique sur les présupposés éthiques des méthodes mobilisées pour aider à la prise en charge des personnes confrontées à des maladies chroniques.

Bibliographie indicative

Lectures des plus accessibles (*) aux plus complexes (***) :

Pour la partie économie de la santé

Fagot-largeault A. (1992). « Réflexions sur la notion de qualité de la vie », in: Launois R. & Régnier F., eds., *Décision thérapeutique et qualité de vie*, Paris, John libbey Eurotext, 1992, pp. 83-100. *

Moatti J.P. (1997). « Priorités de santé publique : les dangers d'une dérive utilitariste ». *Actualité et Dossier en Santé Publique*, 17 : XXXVIII-XL. *

CNPPS, (2013). « Introduction aux implications éthiques des évaluations économiques pour les politiques publiques favorables à la santé », *Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé* (Institut National de Santé Publique, Québec), accessible en ligne : http://www.ccnpps.ca/150/publications.ccnpps?id_article=961 **

Bognar, G. (2015). "QALYs, DALYs, and Their Critics". In: John D. Arras, Elizabeth Fenton, Rebecca Kukla (ed.), *The Routledge Companion to Bioethics*, Routledge, pp. 44-55. ***

Tessier P., (2009). « Harsanyi, Sen ou Bentham. Quelle perspective adopter pour l'évaluation du bien-être en santé ? », *Revue économique*, 6 (Vol. 60), pp. 1309-1333. ***

Pour la partie psychologie de la santé

"Psychologie de l'adaptation", sous la direction de Cyril Tarquinio et Elisabeth Spitz. Edition De Boeck, 2012.

Chapitres sélectionnés par ordre :

- Adaptation et cancer, chapitre 18, pages 443-455.

- Questions d'adaptation : Réflexions et ouvertures. L'adaptation entre psychologie, philosophie et neurosciences. Chapitre 2, pages 31-50.

- Coping, mécanismes de défense et adaptation. Chapitre 6, pages 125-135.

UE 21 : Fondements épistémologiques

« Fondements de l'éthique biomédicale en Amérique du Nord », G. DURAND (20h CM)

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, c'est en particulier la découverte des horreurs perpétrées dans les camps de concentration nazis qui participe à un véritable tournant dans l'éthique biomédicale : le Code de Nuremberg dispose que « le consentement volontaire du sujet humain est absolument essentiel » pour toute recherche scientifique ; le *Belmont report* puis les *Principles of Biomedical Ethics* placeront le respect de l'autonomie de la personne au cœur de toute pratique biomédicale. Mais que signifie exactement l'autonomie du patient ? Quels sont l'origine et le sens de ce concept dans la bioéthique contemporaine nord-américaine ? Et dans ce contexte, qu'est-ce que *soigner* veut dire ? A partir de l'étude des principaux événements qui ont marqué la bioéthique nord-américaine à partir de la seconde moitié du XXe siècle, nous examinerons de manière critique les concepts de médecine, de santé, de maladie, de soin, de bien-être et d'autonomie. Les textes étudiés sont en langue anglaise, mais certains sont disponibles en français.

Conseils de lecture

- Beauchamp T. L., Childress J. F., *Principles of Biomedical Ethics*, Oxford University Press, Oxford, 7th edition, 2012; *Les principes de l'éthique biomédicale*. trad. fr. M. Fisbach, Paris: Les Belles Lettres, "Médecine et Sciences Humaines", 2008.
- *The Belmont Report*, Ethical Principles and Guidelines for the Protection of Human Subjects of Research. The National Commission for the Protection of Human Subjects of Biomedical and Behavioral Research, April 18, 1979. Texte en ligne : <https://www.hhs.gov/ohrp/regulations-and-policy/belmont-report/>
- M. Hanson and D. Callahan (Eds), *The Goals of Medicine. The forgotten issues in health care reform*, Washington, Georgetown University Press, 1999 (*chapitres distribués en cours*).
- N. Bostrom, A. Sandberg, "Cognitive Enhancement: Methods, Ethics, Regulatory Challenges", *Science and Engineering Ethics*, 2009; 15:311–341. Texte en ligne : <http://www.nickbostrom.com/cognitive.pdf>
- Al. M. Buyx, « Be careful what you wish for ? Theoretical and ethical aspects of wish-fulfilling medicine », *Medicine, Health Care and Philosophy*, 2008, 11 : 133-143.
- E. Pellegrino, "Being ill and being healed: some reflections on the grounding of medical morality". *Bulletin of the New York Academy of Medicine*. 1981 Jan-Feb; 57(1): 70–79. Texte en ligne : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1808384/>
- Ch. Boorse, « Goals of Medicine », University of Delaware, May 2014, en ligne : https://www.buffalo.edu/content/cas/philosophy/news-events/events/jcr_content/par/download_1/file.res/Boorse-final%20goals%20of%20medicine.pdf.

« Histoire des Sciences de la Vie », S. TIRARD (24h CM)

Le cours présentera les grandes étapes du développement des sciences de la vie du XVIIIe au XXe siècle.

Les thèmes suivants seront privilégiés et traités dans une perspective historique et épistémologique :

- Théorie cellulaire
- Hérité
- Biologie moléculaire
- Génération et développement
- Evolution

Le cours vise à engager une réflexion sur les fondements de la biologie contemporaine.

Bibliographie préparatoire.

- Dupont J.-C., Schmitt S., *Une histoire de l'embryologie moderne fin XVIIIe/XXe siècle. Du feuillet*

au gène, Paris, Editions de la Rue d'Ulm, 2003.

- Duris P. et Gohau G., *Histoire des sciences de la vie*, Paris, Nathan Université, 1997. 2^{nde} édition Paris, Belin, 2011.

- Jacob F., *La logique du vivant, Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, 1970, collection TEL, Paris, Gallimard, Edition 1976.

- Morange M., *Histoire de la biologie moléculaire*, Paris, La Découverte, 1994. (rééd.2013)

Roger J., *Les sciences de la vie dans la pensée française au XVIIIème siècle*, Paris, Albin Michel, 1993.

UE 22 : Fondements juridiques 2

« Bioéthique et droits fondamentaux », E. MONDIELLI (10h TD)

Cet enseignement s'articulera autour de l'approche juridique de la bioéthique : après l'étude de la relation droits fondamentaux et bioéthique , puis de la relation droit et bioéthique ou de la bioéthique au biodroit, il sera procédé à une analyse des grands principes de la bioéthique et du droit de la biomédecine. Dans une seconde partie seront abordées diverses thématiques touchant à la procréation médicalement assistée, au prélèvements et dons d'organes, le transsexualisme, l'expérimentation sur le corps humain, le clonage , la recherche sur l'embryon; Une troisième partie portera sur les institutions dans le domaine de la bioéthique (agence de la biomédecine, comité consultatif national d'éthique etc.) Les questions seront abordées en tenant compte des aspects nationaux, européens mais aussi internationaux.

Conseils de lecture

D SICARD, l'éthique médicale et la bioéthique, coll QSJ n° 2422

Bertrand Mathieu "La bioéthique", coll connaissances du droit , Dalloz ,

E. MONDIELLI l'essentiel de la bioethique et du droit de la biomédecine , coll Les Carrés ,
GUALINO lextenso éditions

« Responsabilités », V. RACHET-DARFEUILLE (10hTD)

Le droit encadre l'exercice des professions de santé et, notamment, les conditions qui président à l'indemnisation des conséquences dommageables des actes de soins (responsabilité civile) ou à la sanction des professionnels de santé (responsabilité pénale). Ces responsabilités sont liées tant aux traitements, aux diagnostics, aux interventions, aux moyens mobilisés c'est-à-dire à la prise en charge d'un patient qu'aux produits de santé (médicaments, produits du corps humains) utilisés pour soigner. L'enjeu de cet encadrement légal est de tendre vers le juste équilibre entre le droit à l'indemnisation intégrale de la personne qui considère n'avoir pas bénéficié d'une prise en charge conforme et la nécessité de laisser les connaissances scientifiques et médicales progresser au bénéfice d'une amélioration continue de la santé des individus. Dans cette perspective, l'un des traits saillants du droit de la responsabilité des professionnels de santé est la faveur accordée ces dernières années par le législateur aux modes alternatifs de règlement des litiges (MARL) ou modes amiables de règlement des différends (MARD) en droit de la santé (médiation, conciliation...).

Eléments bibliographiques :

- « La responsabilité » in Judith Rochfeld, Les grandes notions du droit privé, PUF collection Thémis Droit, 2011, pp. 495-564 ;
- Conseil d'Etat, Responsabilité et socialisation du risque – Rapport public 2005, disponible en ligne : <http://www.conseil-etat.fr/Decisions-Avis-Publications/Etudes-Publications/Rapports-Etudes/Responsabilite-et-socialisation-du-risque-Rapport-public-2005>
- Pierre Aberkane, La réparation du dommage médical et sa jurisprudence, Larcier 2013 (374 p.)

UE 13 : Compléments théoriques

« Approches sociologiques du vieillissement » (24HCM) (Annie Dussuet)

Cet enseignement, mutualisé avec le DU de Gérontologie, présente les enjeux sociétaux de l'allongement de la durée de la vie observé dans les sociétés contemporaines dans une perspective sociologique. Les premières séances sont consacrées à une réflexion sur la place de l'âge dans la détermination des conduites et des positions sociales, et s'intéressent aux modifications des équilibres démographiques, économiques, territoriaux et en termes de structures sociales auxquels donne lieu le vieillissement de la population. Elles posent en particulier la question d'une définition sociale de l'autonomie/dépendance et de sa prise en compte dans les politiques publiques. Des séances spécifiques sont consacrées aux questions d'habitat et de lieu de vie, d'aménagement urbain et de déplacement, ainsi qu'au vieillissement des populations immigrées.

Eléments de bibliographie

Attias-Donfut C., Lapiere N., Segalen M. (2002), *Le nouvel esprit de famille*, Paris, O. Jacob.

Cambois, E., C. Laborde, et al. (2008). "La « double peine » des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte." *Population et sociétés*, (441).

Caradec V. (2008), *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin.

Centre d'Analyse Stratégique (2011), "Les défis de l'accompagnement du grand âge".

Centre d'Analyse Stratégique (2013). "Vieillesse et espace urbain. Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ?" *La note d'analyse*, (323).

Choquet L-H., Sayn I. (dir), « Obligations alimentaires et solidarités familiales », *Droit et société*, LGDJ, 2000.

Delbès, C., J. Gaymu, et al. (2006). "Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen." *Population et sociétés*, (419).

Guillemard, A.-M. (1972). *La retraite, une mort sociale*. Paris, Mouton.

Le Bihan B., Da Roit B. (2009), "La prise en charge des personnes âgées dépendantes en France et en Italie. Familialisation ou défamilialisation du care ?" *Lien social et politiques*, n°62, pp.41-55.

Lenoir, R. (1979). "L'invention du "troisième âge"." *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, (26-27

Martin C. (2002), "Les solidarités familiales : bon ou mauvais objet sociologique", *Droit et société*, n°34, pp.41-72

Paperman P. et Laugier S. (dir) *Le souci des autres - Ethique et politique du care*, Paris, EHESS, 2006.

Paugam S., *Repenser la solidarité – l'apport des sciences sociales*, PUF, 2007.

Soullier N. (2012), "L'aide humaine auprès des adultes à domicile : l'implication des proches et des professionnels", *Etudes et Résultats*, n°827,

Tronto J.C. (2009 [1993]), *Un monde vulnérable - pour une politique du care*, Paris, La Découverte.

« Public Health Ethics » B. WILLIAMS-JONES, Université de Montréal (6h CM)

Public health ethics is a relatively new specialty in bioethics that focuses on the socio-ethical and political implications associated with public health policies and practices; it also analyses the principles and values that guide actions designed to promote health and prevent injuries and illnesses in the population. In this course, students will be introduced to various ethically challenging aspects of contemporary public health practice, such as issues in health promotion and disease prevention (e.g., use of moralising messaging), risk management in a context of scientific uncertainty (e.g., disease hype, use of the precautionary principle), justice in access to health (e.g., social determinants), epidemics and immunization (e.g., obligatory vaccination, quarantine). Students will also examine a variety of analytic ethics frameworks developed over the last decade, and specifically adapted to public health, to see how and where they are best applicable. Students will thus complete this module with an understanding of the particular ethical challenges raised in public health, and a familiarity with a range of ethical tools that can be used to address these challenges, in practice.

Bibliography:

[each of these CCNPPS texts is also available in French]

Introduction to Public Health Ethics 1: Background:

http://www.ncchpp.ca/127/Publications.ccnpps?id_article=977

Introduction to Public Health Ethics 2: Philosophical and Theoretical Foundations:

http://www.ncchpp.ca/127/Publications.ccnpps?id_article=1424

Introduction to Public Health Ethics 3: Frameworks for Public Health Ethics:

http://www.ncchpp.ca/127/Publications.ccnpps?id_article=1426

Population and Public Health Ethics: Cases from Research, Policy, and Practice:

<http://www.jcb.utoronto.ca/publications/casebook.shtml>

UE 14 : Orientations pratiques

« Communication et pédagogie en Santé », G. GUIHARD (25h CM + 25hTD)

L'UE « Communication et Pédagogie en Santé » correspond à un enseignement mutualisé entre les parcours M1 Sciences et Santé (Master Biologie Santé) et Autonomie Décision Pratiques (Master Ethique) de l'Université de Nantes. Les intervenants sont originaires de plusieurs composantes de l'Université de Nantes incluant le Pôle Santé (Médecine, Odontologie), le Pôle Lettre-Langage-Sciences Humaines et Sociales (Sciences de l'éducation), des IUT de Carquefou et de La Roche-sur-Yon, le service universitaire de pédagogie et le service de production et d'innovation numérique. L'offre de formation se présente sous la forme de cours et de travaux dirigés en présentiel à la Faculté de Médecine et d'enseignements en distanciel. Les thèmes abordés lors de ces enseignements sont variés et ont pour objectifs l'initiation des étudiants à la communication et à la pédagogie :

- Politiques d'enseignement supérieur, Sociologie des études et des étudiants
- Apprentissage et formation des adultes, apports de la didactique professionnelle
- Evaluation en Santé
- Démarches d'Innovation pédagogique
- Principes de communication appliquée à la Santé
- Retour d'expérience sur la création et l'animation d'un MOOC (Massive On line Open Course).
- Retour d'expérience sur le patient formateur
- Gestion de projet
- Production et évaluation d'un document audio-visuel de prévention sanitaire

Les référentiels et documents utilisés par les intervenants sont rendus accessibles aux étudiants inscrits par la plateforme Moodle de l'Université de Nantes (MADOC).

L'étudiant peut développer sa formation en réalisant un stage d'un mois auprès d'un intervenant de l'UE avec production de mémoire et soutenance orale. Ce stage est validant pour l'obtention du M1. L'UE vise à former de futurs formateurs impliqués dans un projet pédagogique et/ou thérapeutique. A l'issue de cette formation, l'étudiant pourra produire un contenu adapté et sera en mesure de le transmettre de manière adaptative à un auditorat de complexité variable en niveau et en effectif (du patient individualisé à un groupe d'auditeurs tutorés ou en cours de formation).

« Management de la santé » N. ANGELE-HALGAND (60h CM)

Objectifs

Comprendre les enjeux de l'organisation des soins pour les futurs et actuels décideurs (professions médicales, et fonctions de support, logistiques et administratives), afin qu'ils s'y engagent dans le sens d'une amélioration de la sécurité des prises en charge, dans un contexte financier contraint. Ceci passe d'abord par une initiation aux principaux outils de management introduits (ou en cours d'introduction) dans les établissements du secteur santé-social, par les réformes récentes portant sur l'hôpital mais aussi sur la médecine de premier recours, et les nouveaux modes d'organisation (maisons pluri-professionnelles, réseaux de santé...). Ensuite, il s'agit de faire prendre conscience de l'étendue des débouchés ouverts en management de la santé en montrant la diversité des rôles pris par les professionnels du soin et de leurs fonctions de support dans différentes organisations. Enfin, le module vise à faire découvrir les apports et les méthodes de la recherche en sciences sociales appliquées à la santé pour amener les participants à savoir analyser et améliorer les pratiques collectives et les modes d'organisation des professionnels.

L'unité d'enseignement : 1- apporte ou renforce les bases (ciblées) en analyse des organisations permettant de comprendre celles du secteur santé-social ; 2- fournit un panorama des évolutions des systèmes de santé

présentant les principaux outils de management utilisés quotidiennement dans les établissements ; 3- introduit aux méthodes de recherche qualitatives utilisées en sciences sociales pour aborder des problématiques d'organisation des soins et de sécurité du patient, dans un sens permettant d'améliorer l'existant (recherche-action), conformément à l'esprit du département de recherche en management de la santé qui porte cette UE : « Le management au service du soin ».

L'UE repose sur des méthodes pédagogiques interactives visant à faire travailler en équipe pluriprofessionnelle et à développer le sens de l'adaptation à des professionnels d'horizons différents, afin de recréer les situations de travail rencontrées dans des organisations du secteur santé-social. Pour ce faire, l'UE accueille trois types d'étudiants (en FI ou en FC) suivant des études : 1- médicales (Master 1 Biologie & Santé) et 2- de management (Master 1 Management) et 3- de SHS (Master Ethique).

N.B. 1: Aucun pré-requis n'est attendu pour suivre cette UE.

N.B. 2 : Cette UE peut déboucher sur un TER en Management de la santé au semestre 2

Bibliographie

- Aiken L.H, Smith H.L., Lake E.T. (1994) « Lower Medicare Mortality among a Set of Hospitals Known for Good Nursing Care », **Medical Care**, vol.32, N°8, pp.771-787
- Angelé-Halgand N., Garrot T. (2014) « Les biens communs à l'hôpital : de la « T2A » à la tarification au cycle de soins », **Comptabilité, Contrôle et Audit**, tome 20, vol.3, p.15-41.
- Giordano, Y. ed (2003), **Conduire un projet de recherche – une perspective qualitative**, éditions EMS
- Weick K., Sutcliffe K., (2015), **Managing the unexpected – Sustained Performance in a Complex World**, third ed, Wiley